Jimi Zacka

Le Discours de Milet : langage symbolique et sagesse africaine

Approches exégétique et contextualisée des Actes 20 : 17-37

EDILIVRE

EXTRAIT

À Cassy, Tracy et Ewen

EXTRAIT

EXTRAIT

Introduction

La lecture des Actes 20.17-37 laisse apparaître que le discours tenu à Milet est à la fois parole de sagesse et langage testamentaire. L'usage de style direct revêt une forme oratoire qui est la même que celle de l'oralité africaine. Les sociétés africaines, dans leur diversité, considérant la parole, le bien dire, comme un élément fondamental de la transmission de la sagesse, pourraient en trouver un écho parfait. Composée d'une succession de sentences et d'exhortations disparates, la parole de l'orateur renferme une valeur, un conseil, donc, un comportement à adopter face à une situation donnée d'où l'importance de les savoir décortiqué.

Il est à constater que l'auteur des Actes présente un personnage qui excelle dans l'art oratoire. Derrière le discours, on dévine que la figure de l'orateur repose sur la conviction qu'il a eu le temps d'accumuler plus de connaissances et d'expériences. En Afrique, une telle figure renvoie à celle d'un vieillard. Car, la

EXTRAIT

vieillesse est conçue comme le symbole de la sagesse. Gardien des coutumes et détenteur de la science des ancêtres, le vieillard appartient au sacré et est doté du pouvoir de la parole sacrée. Il détient également un rôle de conseiller et de modèle à l'égard des jeunes. Le proverbe qui suit en témoigne : « *la bouche du vieillard sent mauvais, mais elle profère des choses bonnes et salutaires* ». En effet, il y a une sorte d'emblème ou d'une supposée vénération obligatoire sinon naturelle dont le vieillard fait toujours l'objet par la formule bien connue de l'homme de culture Hampaté Bâ : « *chaque vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle* [1] ». Il est intéressant de noter que la phrase d'Hampaté Bâ se construit autour d'une dramaturge liée à la tragédie d'un vieillard qui meurt, comme brûle un édifice fondamental et fondateur : mémoire, repères, expérience. Cette image forte réinscrit également la scène dans la configuration symbolique du feu, du sacrifice, de la mort du vieillard. C'est dans cette optique que les anciens, détenteurs du savoir social, sont vénérés à cause de leur parole considérée comme un phénomène mystérieux, une entité vivante qui prend sa source dans le domaine métaphysique. Comme le souligne G. Calame Griaule excellement : « cette parole est conçue au niveau divin comme créatrice, et au niveau

[1] Amadou Hampâté Bâ est un écrivain et ethnologue malien né à Bandiagara (Mali) en 1900 (ou 1901) et mort le 15 mai 1991 à Abidjan (Côte d'Ivoire).

EXTRAIT

humain, comme fécondante ». C'est pourquoi, d'ailleurs, une personne qui se respecte, doit avoir une maîtrise de la parole, quand elle est bien dite, elle atténue le répréhensible, frappe l'imagination de l'auditoire et permet de mesurer la personnalité de l'orateur.

Outre ces vertus, l'une des qualités les plus recherchées chez le vieux sage en Afrique est précisément l'éloquence. Son discours riche en symboles et images s'émaille le plus souvent d'éloges, d'expériences pour persuader, pour arracher la décision dans les palabres, pour s'imposer dans le débat. Là encore, dans le *discours de Milet*, on mesure aussi combien l'orateur a autorité personnelle de donner des exhortations, des instructions à ses auditeurs convoqués. Cette supériorité de position d'annonce fait penser au respect des aînés qui constitue toujours une valeur traditionnelle très importante dans la culture africaine. Cela permet en effet de légitimer la détention du pouvoir par la personne la plus âgée de la communauté. Ainsi, la gérontocratie se définit comme une suprématie qui régit l'ensemble des structures sociales de la famille à la communauté.

Localisé dans un cadre narratif (Milet)[2], la

[2] Il faut souligner ici une donnée commune aux trois grands discours prononcés par Paul dans le livre des Actes, à savoir qu'aucun d'entre eux n'est prononcé dans une ville que la tradition chrétienne a retenue comme implantation d'une église paulinienne. Par exemple, Antioche

EXTRAIT

convocation des anciens d'Ephèse à l'écoute du discours révèle également que son contenu est une parole sacrée, c'est-à-dire, elle n'est pas à prendre « à la légère », elle n'est pas seulement mot, elle a aussi et avant tout une très grande valeur illocutoire. Une parole, non seulement par laquelle Luc retrace l'expérience fondamentale de l'orateur, mais en développe ce qu'on pourrait appeler ici le « discours testamentaire » d'un « vieux sage » (emphase sur la 1°personne) qui s'adresse à un auditoire, présumé bénéficiaire d'un héritage.

Placé au terme d'un parcours bien achevé et adressé uniquement à un auditoire averti, le discours de Milet se veut une adresse par laquelle on retrace une vie marquée par l'esthétisation d'un « vieillard-bibliothèque ». Le vieillard comme bibliothèque est décrit ici comme lieu d'accumulation de savoirs et d'expériences, un lieu riche par la mémoire et les références. En d'autres termes, le dit « vieillard-bibliothèque » se présente comme le garant d'une tradition, de par son exemplarité et la pertinence de sa parole. Dans le discours, le locuteur semble situé dans une histoire commune avec ses allocutaires. L'expression « *vous-mêmes, vous savez* » ne laisse pas de traduire une certaine distance entre le

---

de Pisidie est un toponyme inconnu en dehors des Actes des apôtres. Athènes est nommée une seule fois (1Th 3.1) et Milet est également une seule fois mentionnée en 2 Ti 4.20 plus comme d'un lieu de passage que d'un lieu de séjour. Voir à ce sujet, Michel QUESNEL, « Paul Prédicateur dans les Actes des Apôtres » in *NTS* 47 (2000), p. 470.

EXTRAIT

locuteur et les allocutaires apostrophés par l'emploi du pronom personnel et de verbes à la deuxième personnel du personnel.

Cela étant dit, il convient de souligner au passage un point non négligeable : l'Afrique ne détient pas, sur les autres cultures et civilisations de l'humanité, le monopole de la vénération des vieillards. Mais, le vieillard en Afrique a toujours incarné et incarne encore, dans n'importe quelle circonstance, une position, une construction, le lieu d'expression d'un groupe qui tente de capitaliser du pouvoir sur l'ensemble des groupes qui interagissent au sein de la communauté. Toutefois, précisons-le, grâce aux mutations sociales et l'influence grandissante des modèles culturels occidentaux, le mode de vie des africains a profondément changé non seulement avec le passage du communautarisme à l'individualisme, mais aussi avec l'absence d'autorité qui met en péril la hiérarchie des âges. On observe de nos jours des lignes de fractures, des points de contestations voire des affrontements physiques d'une rare violence entre générations sur le plan social ou religieux. La vénération des vieillards est aujourd'hui contestée et considérée comme une forme d'instrumentalisation en vue de la justification de leur pouvoir sur l'ensemble de la communauté. De nombreuses opinions disent aujoud'hui que la performance et la qualité ne sont pas l'apanage exclusif des aînés. En effet, on évoque l'ignorance de certains vieillards.

EXTRAIT

Toutefois, même si le mythe s'estompe, la vieillesse n'est pas encore une tare. Le mot « vieux » est accepté comme un honneur. En beaucoup d'endroits, les privilèges tels que le droit d'aînesse, le droit à la parole, et la respectabilité sont liés à la vieillesse. Ici, le vieux, c'est l'homme d'expériences, de savoir, c'est l'aîné, c'est le doyen, le père, le grand-père.

C'est pourquoi, il nous semble judicieux d'étudier le *discours de Milet* pour entendre le contenu du discours au-delà du petit cercle des « auditeurs » d'Ephèse.

En effet, dans un premier temps, nous nous proposons de faire une analyse exégétique de ce discours par lequel la figure de l'orateur est mise en valeur et dépeinte comme un « vieillard-bibliothèque » s'adressant pour la dernière fois à un auditoire identifié. Dans un deuxième temps, chercher à retenir à travers ce discours ce qui pourrait être des éléments constitutifs du testament de ce « vieux sage », ce qui pourrait nous aider aussi à saisir, de façon renouvelée, le sens de ce discours dans une perspective africaine. De manière plus précise, l'intérêt de la présente étude est double. D'une part, elle cherche à dégager la pertinence du discours de l'orateur dans le domaine du ministère pastoral, et d'autre part, essayer de se réapproprier le texte pour le réadapter à un discours africain plus porteur et plus accordé aux enjeux théologiques en Afrique. C'est dans cette considération que s'insère notre préoccupation. En d'autres termes, la question est

EXTRAIT

probablement de savoir ce que nous pourrons retenir d'un tel discours du point de vue africain ? Car, on ne peut écouter ou lire un tel discours sans se sentir invité à prendre position, à revoir son engagement dans l'œuvre du Christ.

Les limites de notre travail sont données avec son objectif qui est aussi d'interpeller les responsables d'Eglises africaines à une prise de conscience les incitant ainsi à élaborer une éthique pastorale à partir de ce discours, et aussi, à ouvrir de nouveaux horizons herméneutiques à partir desquels il serait possible de parler à nouveau en termes de sagesse africaine. En d'autres termes, le discours de Milet revêt une force illocutoire dont le contenu doit être réinterprété dans un nouveau langage adapté.

In fine, la présentation de l'ouvrage est simple. Dans une première partie, nous procéderons à l'analyse littéraire. Ensuite, nous consacrerons la deuxième partie à une étude éxégétique du discours. En troisième partie, nous nous proposerons de faire un rapprochement du *discours de Milet* de l'oralité africaine. Car, l'oralité africaine qui affectionne le langage discursif semble y trouver un intérêt.

Pour rester dans le vrai et ne pas risquer de généralisations hâtives, nous examinerons, dans le cadre de la présente étude, les traditions orales propres à la région que nous connaissons le mieux : celle de l'Afrique centrale.

Jimi ZACKA

EXTRAIT

EXTRAIT

Chapitre I
Approche littéraire du discours

GENRE ET SOURCE LITTERAIRES DU DISCOURS

Le genre littéraire du discours

Si l'on part de la distinction entre deux types de discours prononcés par le Paul des Actes, ceux que l'on peut considérer comme prédications chrétiennes à Antioche de Pisidie (Ac 13.16b-41) et Athènes (Ac 17.22b-31)[3] et ceux qu'il prononce après son arrestation que l'on peut qualifier de discours d'apologie et missionnaire (Ac 28.25b-28), le discours de Milet, dont le contenu est différent, n'appartient à aucune des deux catégories. Il est d'abord important de noter que ce discours est unique à l'usage interne, adressé spécifiquement à une communauté

[3] Il faut aussi noter qu'un autre discours a été prononcé dans le cadre des missions pauliniennes, celui de Lystre (Ac 13.46-47). Il semble plus court que les autres et prononcé dans une situation d'urgence.

EXTRAIT

chrétienne. L'accent mis sur les traits personnels de l'orateur du discours pose la question du genre du discours à deux niveaux. D'abord, on remarque de nombreux éléments exhortatifs du discours où naît des relations personnelles entre le « je » de l'orateur qui exhorte et le « vous » des « auditeurs » destinataires. Ensuite, le contenu parénétique du discours suggère un genre de discours du type « testament » ou discours d'adieu. Par ailleurs, à côté de ces traits testamentaires dans le discours fonctionne aussi le langage d'envoi dont le but serait d'encourager les auditeurs à l'action et au témoignage.

Ainsi donc, il semble important d'analyser ici le genre de ce discours qui revêt un caractère testamentaire. Dans les « testaments », il s'agit toujours de mettre en évidence les dernières paroles d'un vieillard « mourant ». Deux éléments importants, notons-le, ressortent généralement de ce genre littéraire. D'un côté, celui qui va mourir donne des recommandations à suivre tirées de sa propre vie. Sa préoccupation est de transmettre à ses « fils » ou à ses « héritiers » un héritage d'expériences. De l'autre, il convient de consulter la littérature juive qui comporte des traditions selon lesquelles la reprise de recommandations suprêmes d'un mourant dans un discours sur laquelle se fonde une croyance consiste à croire que les mourants ont une intuition mystérieuse

EXTRAIT

de prédire l'avenir[4]. Un avenir qui se réfère à un enseignement éthique à transmettre.

Le discours de Milet mérite d'être replacé dans ce contexte littéraire. Car, il révèle un riche matériel de références pour illustrer des éléments traditionnels d'un discours testamentaire. Il ressort ainsi de ces remarques que, dans le contexte actuel, la motivation objective du discours doit se comprendre en fonction du souci que Luc se fait de marquer la continuité dans l'ensemble de l'histoire qu'il rapporte.

Sources du discours testamentaire

a. Textes vétérotestamentaires ou pseudépigraphes juifs

Des textes vétérotestamentaires ou pseudépigraphes de la littérature testamentaire juive présentent, le plus souvent, un « vieillard » ou un « ancien » à proximité de la mort qui annonce l'avenir en le rapportant à sa propre conduite morale[5]. Gn 49 est, à cet égard, un

---

[4] Pour la structure du discours testamentaire, nous nous référons à K. BERGER, *Formergeschiste des Neuen Testament*, Heidelberg : Quelle Meyer, 1984, p. 79 ; repris par Y. REDALIE, *Paul après Paul*, Genève : Labor et Fides, 1994, p. 102 qui trace la structure d'un discours testamentaire de la manière suivante : « a) l'heure de la mort fournit le cadre initial ; le discours du mourant occupe la partie centrale du texte, articulée en une autobiographie morale (vices et vertus), une exhortation et une vision de l'avenir ; et le testament se conclut par des recommandations pour l'ensevelissement et par la mention de la mort du testateur ».

[5] 1S 12.1-3 est, par exemple, le discours d'adieu et de l'autorité transmise de Samuel à Saül : « J'ai répondu à tout ce que vous m'avez demandé : j'ai établi un roi sur vous… ». Voir aussi d'autres séries de discours

EXTRAIT

texte significatif. La mise en scène des Douze Patriarches qui convoquent leurs enfants pour leur donner des dernières recommandations en est une preuve. La proximité de la mort se retrouve, par exemple, dans le discours d'adieu de Mathatias à ses fils, repris par Flavius Josèphe. On pourrait ainsi avoir reminiscence en Ac 20.17-35 : « Je m'en vais, mes enfants, par le chemin de la destinée. Je vous remets le dessein que j'ai entrepris, et je vous supplie de ne pas en être de mauvais gardiens. Vous souvenant des sentiments de celui qui a donné l'existence et vous a élevés, sauvez nos usages ancestraux, rétablissez notre ancien mode de vie qui court le danger de disparaître… »[6]. C'est dire que les formes testamentaires vétérotestamentaires sont souvent liées à des intentions parénétiques telles que : le modèle du testateur à suivre, les mauvais exemples à éviter, et le souci de la continuité de traditions et de l'héritage. En d'autres termes, le « testament » vétérotestamentaire est souvent biographique et sert à propager un enseignement éthique qui engage non seulement un style de vie, mais la continuité d'une tâche. En relevant cette chaîne exhortative qui court à travers le

---

d'adieu dans l'AT comme ceux de Jacob (Gn 49), Moïse (Dt 1-4 et 31-33), Josué (Jos 23.24), de David (1R 2.1-9 ; 1Ch 28), et celui de Tobie (Tb 14.3-11).

[6] Flavius Josèphe, *Antiquités* XII, 270-280, précise aussi que Mathatias bénit ses fils au final de son discours : « il pria Dieu de leur prêter son concours dans les combats et de rendre au peuple ses propres habitudes de vivres. »

EXTRAIT